

Après le 152e RI de Colmar, le 1er RCP de Pamiers*, Jean-Yves Le Drian poursuivait son tour de France des unités, cette fois-ci au sein des légionnaires du 4e Régiment étranger de Castelnaudary. Pour reprendre les mots du ministre, il ne s'agit pas d'effectuer des visites pour simplement « *signer le livre d'or* » des régiments. Son souhait est de rencontrer des militaires de tous grades et d'évoquer avec eux des problèmes pratiques, concrets sur leurs conditions de vie. Encore une fois, les soldats ont pu rencontrer un ministre abordable et à l'écoute, parfois prenant directement des notes sur un petit carnet comme à Colmar.



Jean-Yves Le Drian au milieu de jeunes légionnaires venant de recevoir leur képi blanc (crédit photo : Stéphane Gaudin)

Comme au 152e RI, deux tables rondes de 45 minutes chacune ont été organisées regroupant d'un côté les officiers et de l'autre les sous-officiers et caporaux-chef. Nous n'avons pas pu assister aux échanges avec le ministre** mais les sujets principaux qui sont ressortis ont porté sur la solde (le 4e RE est également victime des graves dérives du système Louvois), les conditions de vie de soldats ainsi que sur les difficultés professionnelles engendrées par la complexité du soutien des bases de défense. D'autres sujets ont également émergés plus spécifiques à la communauté Légion, notamment les difficultés d'intégration des conjointes de légionnaires qui se retrouvent souvent isolées. Le commandement de la Légion va se pencher sur cette situation qui nécessitera un dialogue étroit avec les collectivités locales.

Pour améliorer les conditions de vie des militaires, Jean-Yves Le Drian va débloquent 30 millions d'euros qui seront utilisés « au profit exclusif des personnels dans les unités ». Pour le ministre, il s'agit en premier lieu d' « *améliorer et entretenir le cadre de vie et de travail. C'est-à-dire réaliser les réparations urgentes (sanitaires), rénover les bâtiments (bureaux et hébergement), couvrir les marchés d'entretien (nettoyage des locaux). Ensuite, faciliter les achats de proximité touchant à la vie quotidienne sur le site et qui sont pour la plupart réglées par carte achat : fournitures, produits d'entretien, fontaines d'eau potable, achats de petites pièces détachées levée du moratoire sur l'ameublement de bureau. Enfin, renforcer les moyens d'exécution des missions, en desserrant les contraintes d'utilisation des cartes d'autoroute, en couvrant les achats de fournitures courantes.* »

Jean-Yves Le Drian entend ainsi consolider les bases de défense mais également de simplifier les procédures administratives et de gestion. Ces difficultés organisationnelles sont le résultat d'une insuffisance de financement lors de la création des bases de défense ainsi que d'une précipitation dans la méthode de création. Cependant le ministre ne met pas en défaut le gouvernement précédent, ce dernier étant dans un processus d'expérimentation difficile à évaluer finement.

Pour pallier ces difficultés qui « *gâchent la vie* » des soldats, il va mettre en place un « comité ministériel des soutiens » qu'il présidera. Au programme : « *mise en place d'une autorité hiérarchique du service du commissariat des armées sur les groupements de soutien en bases de défense, renforcement des capacités d'arbitrage et de coordination des commandants de base de défense. La mise en œuvre de ces décisions passera par une expérimentation*

préalable ».

Cette allocation de 30 millions d'euros sera répartie dès le mois de novembre. Le commandement et les cadres se trouvent mobilisés pour faire remonter au plus vite les besoins.

** Commémoration du 30e anniversaire de l'attentat du Drakkar à Beyrouth.*

*** Situation compréhensible car notre présence aurait rendu ces réunions quelques peu artificielles et les problématiques exposées au ministre n'auraient certainement pas eu la même teneur.*



Crédit photo : Stéphane Gaudin